## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

Aux contribuables de la susdite municipalité

# **AVIS PUBLIC**

### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par le soussigné, Marc-Antoine Tremblay, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité

#### QUE:

Lors de la séance ordinaire du 7 juin 2021, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

Règlement no 351-2021 concernant l'admissibilité à un programme de revitalisation aux fins d'accorder une aide sous forme de crédit de taxes et modifiant le règlement no 308-2018

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 128, route Coulombe, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

DONNÉ À Saint-Isidore, ce onzième (11e) jour de juin deux mille vingt et un (2021).

Marc-Antoine Tremblay,

Directeur général et secrétaire-trésorier